



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 21 mars 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Charles Berlinguette, conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Krysta Simard, conseillère du quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Diane Choinière, conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 21h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2018-034

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (Aucune)

9,2 Ébauche de plan de lotissement – Stage 5 Spacebuilders

Suite aux discussions, le maire Desjardins demande à M. Julian Lenhart de revenir avec une solution pour la construction d'un chemin temporaire durant la construction.

RECOMMANDATION COW2018-035

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal l'approbation de l'ébauche de plan de lotissement soumis par Atrel Engineering pour Spacebuilders Ottawa Ltd. (filière n°. D-12-122), avec les conditions d'approbation listé à la Section 7 du rapport n°. AMÉ-18-13-R, et

ADOPTÉE

4. Délégations / Présentations

4,1 Présentation de Karine Lauzon de la Chambre de commerce de Clarence-Rockland au sujet du projet de revitalisation du centre-ville

Mme Karine Lauzon fait sa présentation en compagnie de Mme Chantal Charette du Studio 853 Design.

Le conseiller Charles Berlinguette demande comment le financement demandé par la Chambre de commerce sera utilisé. Mme Lauzon répond que cela est dans le but de financer les heures consacrées au projet.

M. Julian Lenhart explique que ce projet coïncide avec le projet de revitalisation de la rue Laurier. Il ajoute que le choix du consultant et du design du projet est prévu dans le processus budgétaire 2019.

5. Pétitions / Correspondance

5,1 Invitation à participer au groupe de travail de la CNS sur la conservation des forêts

Reçu et déposé en filière.

6. Avis de motion (Aucune)

7. Période de Questions/Commentaires (Aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (Aucun)

9. Rapports des Comités/Services

9,1 Accomplissements 2017

RECOMMANDATION COW2018-036

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Carl Grimard

QUE le rapport ADMIN 2018-009 au sujet des accomplissements pour l'année 2017 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9,3 Week-ends gratuits au dépotoir

RECOMMANDATION COW2018-037

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Michel Levert

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'approuver qu'un (1) week-end gratuit au dépotoir du printemps soit aboli et que le week-end gratuit au dépotoir en automne soit maintenu.

ADOPTÉE

9,4 Contrat de fourniture d'essence

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique la méthodologie pour le paiement des frais.

RECOMMANDATION COW2018-038

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Charles Berlinguette

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la Greffière à octroyer un contrat de trente-huit (38) mois à W.O. Stinson & Son Ltd. pour les services de fourniture d'essence selon le rapport no. INF2018-024; et

QU'IL soit aussi recommandé que le Conseil autorise le personnel à prolonger ladite entente pour deux (2) termes additionnels de un (1) an chacun, sujet à l'approbation du Directeur des infrastructures et de l'aménagement.

ADOPTÉE

9,5 Retrait de la réglementation des parties des lots – Maisons en rangées, 2362 à 2382 Croissant Marble – Bloc 281, Plan 50M-308 – C.H. Clément Construction Inc.

RECOMMANDATION COW2018-039

Proposée par Michel Levert

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE la construction planifiée des maisons en rangées sur le Bloc 281 du Plan 50M-308 fût terminée en conformité avec l'entente de plan d'implantation (dossier No. D-11-258-03) afin de créer six unités résidentielles avec adresses civiques 2362, 2366, 2370, 2374, 2378 et 2382 croissant Marble qui sont maintenant prêt à être vendues individuellement;

QUE le comité plénier recommande que le Conseil adopte le règlement 2018-26, étant un règlement de désignation de terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots pour le bloc TH14, Partie du bloc 281 du Plan 50M-308, parties 1 à 17 sur le Plan 50R-10682, situé à l'intérieur du projet résidentiel du croissant Marble du Village Morris à Rockland.

ADOPTÉE

9,6 Rapport mensuel du Service de la protection (février 2018)

Le maire Desjardins offre ses sympathies à la famille de la personne qui a perdu la vie dans l'incendie survenu le 16 mars sur la rue Caron.

RECOMMANDATION COW2018-040

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Krysta Simard

QUE le rapport No. PRO2018-008 au sujet des statistiques mensuelles, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Jean-Marc Lalonde demande s'il est possible d'avoir un drapeau franco-ontarien en face de l'hôtel de ville. Mme Helen Collier répond que le coût d'installation d'un drapeau franco-ontarien est de 10 000 \$.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde explique que le dépanneur au coin de la rue St-Jacques a remplacé le contenu de deux enseignes et a reçu un avis du service de la réglementation de les retirer. M. Brian Wilson répond qu'il fera le suivi.

Le conseiller Charles Berlinguette explique que le Club de patinage de Clarence Creek vient de recevoir une augmentation de frais de patinage. M. Pierre Boucher répond que les augmentations ont lieu en septembre seulement.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 22h32.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe